

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/002/2009 – ÉFAI

13 janvier 2009

Action complémentaire sur l'AU 279/08 (MDE 13/147/2008, 10 octobre 2008) – Renvois forcés / Prisonniers d'opinion / Craintes de torture et d'autres mauvais traitements

IRAN Masoumeh Kabi (f), 31 ans
 et ses enfants :
 Shima Nabgan (f), 14 ans
 Asia Nabgan (f), 13 ans
 Asma Nabgan (f), 11 ans
 Iyad Nabgan (h), 8 ans
 Imad Nabgan (h), 4 ans

Masoumeh Kabi a été condamnée le 1^{er} janvier à quatre ans et demi d'emprisonnement. Deux semaines lui ont été accordées pour interjeter appel de cette décision, et elle a été remise en liberté après avoir versé une caution de 1,5 milliard de rials (environ 113 500 euros). Amnesty International sait maintenant que ses cinq enfants ont été libérés à la fin du mois d'octobre.

L'audience consacrée à la détermination de la peine de Masoumeh Kabi s'est déroulée à huis clos devant un tribunal révolutionnaire d'Ahvaz, dans la province du Khuzestan. Sa condamnation se compose de six mois d'emprisonnement pour avoir quitté l'Iran en utilisant des documents de voyage falsifiés et d'une peine de quatre ans probablement liée aux activités politiques de son époux.

Masoumeh Kabi et ses cinq enfants, qui font partie de la minorité arabe d'Iran, ont été renvoyés de force le 27 septembre par les autorités syriennes malgré leur demande d'asile. Ils avaient prévu de se rendre au Danemark pour y rejoindre Habib Nabgan, père des enfants et époux de Masoumeh Kabi. Ils ont été arrêtés dès leur arrivée à Téhéran.

Habib Nabgan est un membre éminent du Comité de réconciliation, un parti politique qui défend les droits de la minorité arabe d'Iran. Il a été réinstallé au Danemark en tant que réfugié en 2006.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La communauté arabe d'Iran vit essentiellement dans la province du Khuzestan, une région frontalière de l'Irak. Ses membres se plaignent de discrimination, notamment dans la distribution des ressources, ainsi que des expulsions forcées qu'ils subissent. Le mois d'avril 2005 a été marqué par de grandes manifestations déclenchées par des rumeurs selon lesquelles le gouvernement envisageait de disperser cette population dans le pays ou de la contraindre à renoncer à son identité arabe. À la suite d'attentats à la bombe qui ont fait au moins 14 morts en juin et en octobre 2005 dans la ville d'Ahvaz, et d'explosions en septembre et en octobre 2005 sur des sites d'installations pétrolières, des centaines de personnes ont été arrêtées. D'autres attentats à l'explosif, qui ont fait au moins six morts, ont eu lieu le 24 janvier 2006. Ils ont été suivis d'une nouvelle vague d'arrestations.

Au moins 17 hommes ont déjà été exécutés pour leur participation présumée à ces attentats. Il reste à déterminer si un autre homme a été exécuté ou est mort en détention.

L'article 15 de la Constitution iranienne dispose : « *La langue officielle de l'Iran [...] est le persan. Cependant, les langues régionales et tribales peuvent être utilisées par la presse et les médias, ainsi que pour l'enseignement de leur littérature dans les établissements scolaires, pourvu qu'elles soient employées en complément du persan* ». Le Comité de réconciliation a été créé en 1999 afin de défendre les droits de la minorité arabe d'Iran, notamment sur le plan linguistique et culturel, mais cette organisation a été déclarée illégale le 4 novembre 2006, et le bureau du procureur d'Ahvaz a publié une déclaration indiquant que « *toute personne appartenant à ce parti ou entretenant des liens avec celui-ci aura[ient] affaire aux autorités* ».

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en persan ou dans votre propre langue) :

- saluez la remise en liberté de Masoumeh Kabi et de ses cinq enfants ;
- exhortez les autorités à abandonner les charges retenues contre Masoumeh Kabi, faites-leur remarquer que si sa condamnation est confirmée en appel, elle deviendra une prisonnière d'opinion, détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association, et déclarez-vous préoccupé par le fait que les autorités la prennent pour cible afin de contraindre son époux, Habib Nabgan, à se rendre.

APPELS À :

Ministre du Renseignement :

His Excellency Gholam Hossein Mohseni Ejeie
Ministry of Information
Second Negarestan Street
Pasdaran Avenue
Téhéran, République islamique d'Iran

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh / Office of the Head of the Judiciary
Pasteur St., Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri
Tehran 1316814737, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : shahroudi@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Ayatollah Shahroudi* »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street - Shahid Keshvar Doust Street
Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info_leader@leader.ir

par l'intermédiaire de son site Internet : <http://www.leader.ir/langs/en/index.php?p=letter> (en anglais)

ou <http://www.leader.ir/langs/fa/index.php?p=letter> (en persan)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Chef du Comité des droits de l'homme au sein du pouvoir judiciaire :

His Excellency Mohammad Javad Larijani
Howzeh Riassat-e Ghoveh Ghazaiyeh (Office of the Head of the Judiciary)
Pasteur St, Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri, Tehran 1316814737, République islamique d'Iran
Fax : +98 21 3390 4986 (Merci de vous montrer persévérant)

Courriers électroniques : fsharafi@bia-judiciary.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Mohammad Javad Larijani* »)

int_aff@judiciary.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Mohammad Javad Larijani* »)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 24 FÉVRIER 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.